

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Pôle judiciaire
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 8155 du 17 décembre 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ1525468S

Le commandant du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 7833 du 3 décembre 2015 (NOR : INTJ1525371S),

Décide:

Article 1^{er}

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} janvier 2016:

Gailledrat, David

Nigend : 209 399

Numéro de livret de solde : 8 050 935

Article 2

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} janvier 2016:

Couratier, Sophie

Nigend : 158 482

Numéro de livret de solde : 8 019 423

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 17 décembre 2015.

*Le général, commandant le pôle judiciaire
de la gendarmerie nationale,*

F. DAoust